

Bientôt du sucre dans nos tasses ? (page 2)



La campagne sucrière de cette année a débuté au cours de cette semaine. La Sosumo projette une production de 20 mille tonnes, des quantités qui seront disponibles dans les différents points de ventes dans deux semaines.

EDUCATION



Prêt-bourse

Son augmentation enchante les étudiants de Rumuri (page 3)

ENVIRONNEMENT



Journée de l'environnement

L'eucalyptus, une espèce à valoriser (page 5)

SOCIÉTÉ



Insécurité alimentaire

Les Burundais risquent de vivre une insécurité alimentaire innommable (page 6)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

Editorial

Une pénurie rampante du sucre



Benjamin Kuriyo,
Directeur de publication

Au cours des derniers mois, la crise économique s'embrase. Les indicateurs macroéconomiques virent au rouge malgré les initiatives pour redresser la situation

économique. Le pays est en mode pénurie alors que le budget de l'Etat explose. Parallèlement, l'accroissement de la dette publique sème la panique dans les milieux des affaires. La dette intérieure atteint des proportions élevées, elle oscille autour de 4 400 milliards de FBu. Pratiquement, le gouvernement évince les autres opérateurs économiques en quête de financement.

La pénurie des produits stratégiques dont le carburant perdure et paralyse l'activité économique. Les files d'attente s'observent au

niveau des stations-services, dans les arrêts-bus, devant les alimentations, etc. Le sucre reste introuvable dans les boutiques. Sur les rayons des magasins, ce produit se raréfie. Le spectre d'une pénurie rampante de ce produit plane toujours.

La consommation du sucre augmente exponentiellement avec la création des unités agroalimentaires et les pâtisseries. Pour répondre à la demande, la Sosumo fait recours aux importations. Chaque année, le pays dépense des dizaines de millions de dollars pour importer plus de 40 000 tonnes de sucre.

Cette année la production attendue est de 20 000 tonnes de sucre. Le gouvernement tente de nouer des partenariats avec les investisseurs ougandais pour redynamiser la société sucrière publique installée dans la plaine de Moso depuis 1988. Cette dernière enregistre une chute de la production due à la vétusté des équipements et des aléas climatiques.

Le gouvernement est conscient que la production reste faible pour satisfaire à la demande. Il encourage d'autres investisseurs à implanter d'autres sucreries

pour compléter la production de la Sosumo. Dans un contexte de pénurie criante de devises, la récente détaxation du sucre ne présage pas que ce produit sera de nouveau disponible.

Le projet de réhabilitation et de modernisation-extension de la Sosumo est tombée en disgrâce. Il visait notamment à réhabiliter les équipements de l'usine devenus obsolètes. A terme, la production annuelle du sucre devrait atteindre 35 mille tonnes. Le coût de l'investissement était estimé à plus de 132 milliards de FBu.

COMMERCE

Détaxation du sucre : Bientôt une file de moins ?

Le ministre ayant les finances dans ses attributions a annoncé ce 13 juin 2024 la volonté du gouvernement du Burundi de détaxer le sucre. Et tout cela dans le but de faciliter la tâche à quiconque voudrait importer le sucre de l'étranger. Cette stratégie parviendra-t-elle à maîtriser la pénurie du sucre ?



Les quantités du sucre importées oscillent autour de 45 mille tonnes par an, soit plus du double de la production annuelle de la Sosumo.

Une détaxation qui vaut la peine

Depuis sa création, la société sucrière du Moso a du mal à satisfaire sa clientèle. Sa capacité de production annuelle oscille autour de 20 mille tonnes. Une production qui évolue en dents de scie pour diverses raisons dont la vétusté du matériel, les aléas climatiques, la vieillesse des variétés de cannes à sucre cultivées, etc. Si la production stagne et chute parfois, la demande, elle, ne cesse d'augmenter. D'ailleurs, lorsque la Sosumo a commencé à produire le sucre, la population burundaise n'était que de 4 millions d'âmes contre 12 millions aujourd'hui. Sans parler de la multiplicité des entreprises agroalimentaires et de celles qui fabriquent des boissons qui nécessitent absolument l'utilisation du sucre et en grande quantité.

Pour résorber ce déficit, le choix restant est de faire recours à l'importation. Les quantités du

sucre importées oscillent autour de 45 mille tonnes par an, soit plus du double de la production annuelle de la Sosumo. Malgré tout cela, le sucre reste une denrée rare au Burundi. Les différentes parties prenantes n'ont cessé de demander la libéralisation du commerce de cette denrée stratégique. Mais comme l'a dit un jour un responsable de la Sosumo « Importer plus de sucre peut être stratégique, mais aussi délicat. Le gouvernement a le devoir de protéger ses entreprises ».

Mille et une stratégies toujours en suspens

Pour protéger son entreprise et essayer d'éviter qu'elle soit noyée par les importations, plusieurs stratégies ont été envisagées. On citerait entre autres, un projet de réhabilitation, modernisation-extension de la Sosumo. Ce projet visait à réhabiliter les équipements de la Sosumo devenus obsolètes. L'objectif était de porter la production annuelle du sucre

à 35 mille tonnes. Le coût de l'investissement y relatif s'élevait à plus de 132 milliards de FBu.

Le gouvernement du Burundi a également manifesté sa volonté de s'associer avec une entreprise indienne opérant en Ouganda du nom de Sarrai group. Dans une correspondance du 27 novembre 2023, le chef de cabinet civil du chef de l'Etat a demandé à la direction de la Sosumo d'accélérer le processus de partenariat avec cette société dans le but d'augmenter la production du sucre.

Un mois après, dans une émission publique, le chef de l'Etat a fait savoir qu'il a déjà visité Sarrai group. Selon ses témoignages, cette entreprise dispose des capacités et des compétences susceptibles de maîtriser les pénuries du sucre au Burundi. Surtout que c'est cette même entreprise qui a ressuscité la filière sucre en Ouganda, un pays qui jadis importait le sucre au Burundi. C'est pour cette raison que le chef de l'Etat a demandé à la société Sarrai Group de venir au Burundi pour s'associer à la Sosumo.

Le Burundi attendait beaucoup de Sarrai group

Le Burundi attendait beaucoup de ce partenariat qui devrait commencer avec le début de l'année 2024. Dans les prévisions, après trois ans, la production annuelle de cette société devrait atteindre 300 000 tonnes. Avec cette production,

on envisageait une exportation annuelle de 200 000 tonnes de sucre. Ce qui constituerait une source de devises pour le Burundi. Au niveau de la création d'emplois, avec ce partenariat, le personnel devrait atteindre un effectif de 12000 personnes. En ce qui est du capital de cette nouvelle société, la part du Burundi serait constituée par les plantations de canne à sucre. Le reste serait libéré par la société Sarrai Group, selon le Président Ndayishimiye

En attendant la concrétisation de toutes ces stratégies, les consommateurs paient un lourd tribut en paie cher. Les pénuries du sucre s'éternisent. Les ménages se contentent de petites quantités de sucre disponibles dans les quartiers par les différents distributeurs agréés du sucre de la Sosumo. Ceux qui en consomment encore déplorent que le sucre est distribué irrégulièrement et souvent d'une façon inéquitable après des heures et des heures de queues devant les lieux de distribution, les cahiers de ménages dans les mains.

Signalons que la campagne sucrière de cette année a débuté au cours de cette semaine. La Sosumo projette une production de 20 mille tonnes, des quantités qui seront disponibles dans les différents points de ventes dans deux semaines selon les responsables de cette société.

Florence Inyabuntu

BurundiEco
Hébergement socio-économique gratuit

C. d'Uvira à 400m de l'ex-BINUB dans les enceintes de Hope Design Imprimerie

Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi
Directeur de publication et Rédacteur en chef : Benjamin Kuriyo
Rédacteur en chef adjoint : Mélance Maniragaba
Service commercial : +257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 21 Juin 2024

Sources : BRB/www.brb.bi

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2860	2906
Euro	3066	3116
Shi. Kenyan	22,2617	22,6208
Shi. Tanzanien	1,0898	1,1073
Shi. Ougandais	0,7639	0,7762
Fr Rwandais	2,1935	2,2289

Les pays membres de la CEEAC engagés dans la promotion de l'artisanat

Les pays membres de la CEEAC s'activent pour promouvoir le secteur de l'artisanat. Dans une conférence tenue à Bujumbura le 13 Juin 2024, les ministres en charge dudit secteur se sont convenus de développer leurs pays à travers le secteur de l'artisanat malgré les défis auxquels ce dernier est confronté



La conférence des ministres en charge de l'artisanat des pays membres de la CEEAC de l'espace CODEPA aura pour objectif global de se convenir sur une démarche commune pour lever les contraintes au développement de l'artisanat des pays membres de la CEEAC de l'espace CODEPA

Dans l'objectif de promouvoir le secteur de l'artisanat, il a été organisé jeudi le 13 juin 2024 une conférence des ministres des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) de l'espace du Comité de Coordination pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat (CODEPA) sous le thème global « Promouvoir et Développer les Micros, Petites et Moyennes Entreprises artisanales dans l'Afrique Centrale ».

Selon Marie Chantal Nijimbere, ministre en charge du commerce, le CODEPA est une organisation interafricaine qui a pour objectif de développer et de promouvoir l'artisanat africain.

Il est un cadre référentiel continental de concertation, de réflexion et

d'actions pour le développement, la promotion et la coordination des programmes de l'artisanat dans les Etats membres. Il compte 29 Etats membres réparties dans quatre (4) régions d'Afrique.

Pour mener à bien ses actions, Nijimbere fait savoir qu'il s'est doté

de trois organes dont la Conférence des Ministres qui se tient chaque année et de façon rotative.

C'est dans ce sens que la délégation régionale pour l'Afrique Centrale présidée par la République du Burundi organise une conférence des ministres des Etats membres

de la communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) de l'espace CODEPA, une conférence qui est précédée par une réunion des experts.

Pourquoi cette conférence des ministres ?

Selon toujours Nijimbere, la conférence des ministres en charge de l'artisanat des pays membres de la CEEAC de l'espace CODEPA aura pour objectif global de se convenir sur une démarche commune pour lever les contraintes au développement de l'artisanat des pays membres de la CEEAC de l'espace CODEPA.

A cet effet, pour y parvenir, les objectifs spécifiques suivants ont été développés. Il s'agit de faire l'état des lieux de la mise en œuvre des résolutions prises lors de la 10ème conférence des ministres tenue à OUAGADOUGOU le 28 janvier 2023 pour les pays membres de la CEEAC de l'espace CODEPA et de poursuivre l'opérationnalisation du système d'information sur l'entrepreneuriat artisanal dans la sous-région (CEEAC) à travers une méthodologie adoptée de collecte, de gestion et de diffusion de l'information sur le secteur de l'artisanat, aussi bien sur le plan national que sous régional.

Il s'agit aussi de voir l'état des

lieux de la mise en œuvre du plan de mobilisation des ressources techniques et financières dans le cadre du programme prioritaire 2023-2026, de continuer à échanger sur les mécanismes de renforcement, de la visibilité, de l'autorité et de la légitimité régionale de l'organisation et d'examiner les textes du CODEPA en relecture en vue de renforcer le cadre institutionnel, administratif et financier de l'organisation.

Et de faire des propositions pour le renforcement de la santé financière du CODEPA en dehors des cotisations statutaires des Etats membres et d'examiner, valider et signer le projet de convention entre le CODEPA et la CEEAC.

Hyppolite Jean NGATE ROBARD, ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat en République Centrafricaine déplore le fait que le secteur de l'artisanat n'est pas développé dans la CEEAC par rapport à l'Afrique de l'Ouest.

Selon lui, il faut que tous les Etats d'Afrique Centrale émettent d'abord sur les mêmes ondes pour inverser la tendance. De plus, renforcer la visibilité des produits de l'artisanat comme cela se fait dans les autres pays est une nécessité.

Jean Marie Vianney Niyongabo

EDUCATION

Prêt-bourse : Son augmentation enchante les étudiants de Rumuri

Le conseil des ministres du 12 juin 2024 a recommandé la mise en place d'une commission qui va étudier la stratégie de redynamisation du secteur de l'éducation avec la participation du secteur privé à l'université du Burundi. En plus, il a reconnu la nécessité d'intégrer le relèvement du prêt-bourse dans le budget générale de l'Etat, exercice 2024-2025. Les étudiants s'en réjouissent et demandent la mise en exécution de ces recommandations



Les étudiants de l'université du Burundi se réjouissent des recommandations issues du conseil des ministres relatives à l'augmentation du prêt -Bourse dans le budget général de l'Etat, Exercice 2024-2025

Le conseil des ministres du 12 juin 2024 a analysé une note relative à la redynamisation des homes universitaires et la gestion de la bourse et du prêt -bourse pour les étudiants des universités publiques. Cette note propose des pistes de redynamisation des services sociaux ainsi que des stratégies de rentabilisation du patrimoine de l'université du Burundi avec notamment l'implication du secteur privé. Jérôme Niyonzima secrétaire, général et porte-parole du gouvernement indique que « l'université du Burundi n'est plus en mesure de réhabiliter ses infrastructures, de se doter des équipements socio-académiques de qualité et d'assurer le service d'hébergement et de restauration »

Pour pallier à ce défi, le conseil des ministres recommande la mise en place d'une commission qui va proposer une stratégie de redynamisation du secteur de l'éducation avec la participation du

secteur privé dans la construction et l'exploitation des internats et des homes universitaires. Le conseil des ministres a constaté qu'un prêt -bourse mensuel de 60 mille FBu octroyé aux étudiants ne suffit pas et a recommandé d'intégrer son relèvement dans le budget général de l'Etat, exercice 2024-2025.

« Le conseil des ministres a constaté que l'Etat a le devoir de s'impliquer dans l'éducation, car c'est l'avenir du pays », lit-on dans le compte rendu de ce conseil des ministres.

Les étudiants ravis

L'incapacité de l'université du Burundi d'assurer le service d'hébergement et de restauration a eu comme conséquence la suppression totale des restaurants universitaires dans les différents campus et l'instauration du système de prêt-bourse. Cela impacte négativement les conditions de

vie des étudiants qui sont obligés de vivre grâce à un montant perçu irrégulièrement de 60 mille FBu. Ainsi, ils louent des maisonnettes dans les ghettos de la zone périurbaine, notamment Kanyare, Mugoboka, Gikungu... Leur alimentation est exclusivement composée de pâtes de manioc ou de maïs, de haricots et de légumes quelquefois.

Ces étudiants se réjouissent d'entendre que l'Etat envisage d'augmenter ce prêt -bourse. « Nous vivons une misère sans nom. 60 mille FBu est une maigre somme pour joindre les deux bouts du mois étant à Bujumbura ou à l'intérieur du pays », raconte A .B, une étudiante à l'Institut de pédagogie appliquée de l'université du Burundi. Et de continuer : « Que les paroles se traduisent en actes. D'ailleurs nous ne sommes pas sûrs que les recommandations émises par le conseil des ministres seront

mis en application. On verra le résultat »

B. N de la faculté des Sciences partage le même avis avec A.B : « C'est une bonne nouvelle », déclare-t-il. « Mais à quand la mise en exécution de ces recommandations ?, je suis impatient de voir si on va nous donner au minimum 100 mille FBu »

L'organisation du service social et du service d'hébergement et de restauration était parmi les missions de la Régie des œuvres universitaires de l'université du Burundi depuis sa mise en place par le décret no 100/119 du 28 décembre 1984. Cependant, cette institution a progressivement réduit ses interventions en ce qui concerne l'accomplissement de ces missions. A titre illustratif, il n'y a plus de restaurant universitaire dans tous les campus de l'université du Burundi. Les autorités administratives de l'U.B avancent l'accroissement incessant des effectifs des étudiants et l'insuffisance des moyens financiers comme les motifs qui sous-tendent la fermeture de ces restaurants.

Certaines infrastructures qui servaient de salles de restaurant universitaire à Rumuri ont été transformées en auditorios, d'autres sont hors d'usage. Néanmoins, à midi, tous les étudiants de l'université du Burundi envahissent les gargotes avoisinant les des campus pour avoir de quoi mettre sous la dent. A part qu'ils ne mangent pas à leur faim, les conditions d'hygiène y laissent à désirer. L'exécution des recommandations émises par le conseil des ministres du 12 juin 2024 pourrait servir de bon samaritain pour les étudiants de l'université du Burundi.

L'augmentation du prêt-bourse ne suffit pas à elle seule

De son côté, Désiré Niyuhire, président du syndicat des enseignants de l'université du Burundi indique que pour assurer une bonne réussite des étudiants, l'Etat devrait recourir à l'ancien système d'hébergement et de restauration des étudiants, car l'augmentation du prêt -bourse importe peu au moment où le taux d'inflation ne cesse d'augmenter. Selon lui, la somme sera consommée dans les déplacements et en se procurant une nourriture de piètre qualité.

Il indique que les besoins de première nécessité comme l'hébergement, la restauration et les équipements doivent être satisfaits en premier lieu pour assurer les bonnes conditions d'apprentissage. « Après avoir satisfait leurs besoins primaires, on pourra leur octroyer ce prêt -bourse pour couvrir d'autres dépenses », a -t- il conclu.

Au campus Rohero, le programme de restauration des étudiants par un opérateur privé est en marche. Les étudiants peuvent se nourrir à crédit. Pourtant, les étudiants n'adhèrent pas à cette initiative, car ce restaurant n'améliore pas leurs conditions de restauration. Ils affirment qu'à côté d'être cher, il n'est pas ouvert les week-ends. D'autres inquiétudes des étudiants résident dans les modalités de paiement. Ils n'ont confiance ni à l'empreinte digitale posée avant chaque repas ni aux gestionnaires des comptes.

Méchaël Tuyubahe

Des résultats instructifs

Le pays a enregistré un score de 14/100 dans la transparence budgétaire, 0/100 dans la participation publique, dans l'élaboration et dans l'approbation du budget et 26/100 dans le contrôle budgétaire. Cela ressort des résultats de l'enquête sur le budget ouvert, édition 2023 présentés par le Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social (CURDES) à Bujumbura ce vendredi 14 juin 2024

Prof. Gilbert Niyongabo, chercheur au CURDES qui a présenté les résultats indique que trois piliers descriptifs ont été tenus en considération pour mener l'enquête. Il s'agit de la transparence, soit l'accessibilité, la disponibilité et l'exhaustivité des documents. Le score du budget ouvert, édition 2023 a été en cela de 14/100.

Pour lui, sur huit documents qui devraient être publiés, seuls quatre l'ont été. « Ce qui est positif par rapport au budget ouvert, édition 2021 c'est que les documents publiés sont passés de deux à quatre », explique-t-il.

Les scores obtenus selon les enquêtes faites montrent une certaine évolution. En 2017, le pays a obtenu un score de 7/100, en 2019 un score de 6/100, en 2021 un score de 9/100 et en 2023 un score de 14/100. Les documents qui devraient être publiés sont les documents en rapport avec la déclaration pré-budgétaire, la proposition du budget de l'exécutif, le budget adopté, le budget citoyen, les rapports en cours de l'année, l'évaluation au milieu de l'année, le rapport de fin d'année et le rapport



Prof. Niyongabo : « Le Burundi ne dispose pas d'une institution budgétaire indépendante (IFI). Les IFIs sont de plus en plus reconnus comme de précieux fournisseurs d'informations indépendantes et non partisans auprès de l'exécutif ou du Parlement pendant le processus budgétaire ».

d'audit.

Les médias et la société civile évités

Un autre pilier tenu en considération est la participation publique (médias, société civile...) à l'élaboration, à l'approbation et à l'exécution du budget. Le score a été de 0/100. Toutefois, il reconnaît

qu'en terme de participation publique, le score mondial est de 15/100.

« Les pays francophones sont de mauvais élèves en ce qui est des possibilités offertes au public pour élaborer, exécuter et contrôler le budget », fait remarquer Prof. Niyongabo.

Le troisième pilier concerne le contrôle du budget, soit le rôle du Parlement et de la Cour des comptes. Ce pilier a eu un score de 26/100.

Prof. Niyongabo se demande si les magistrats de la Cour des comptes sont indépendants dans leur fonction si on tient compte de la façon dont ils sont proposés,

nommés ou de la provenance du budget qu'ils utilisent.

Il s'interroge également si le Parlement peut modifier la loi des finances pendant son exécution.

La culture de redevabilité, une culture à développer

Prof. Niyongabo indique que ce qui fait que les Burundais ne peuvent pas les chiffres est le manque de culture de redevabilité. Celle-ci oblige la transparence et la traçabilité. Ce qui attire les ressources.

« Le Burundi ne dispose pas d'une institution budgétaire indépendante (IFI). Les institutions budgétaires indépendantes sont de plus en plus reconnues comme de précieux fournisseurs d'informations indépendantes et non partisans auprès de l'exécutif ou du Parlement pendant le processus budgétaire. Ce qui fait que ces indicateurs ne sont pas notés dans l'enquête sur le budget ouvert, édition 2023 », précise-t-il.

L'enquête sur le budget ouvert est un instrument de recherche indépendant, comparatif et factuel au monde. Il utilise des critères internationalement acceptés pour évaluer l'accès du public aux informations budgétaires du gouvernement central, des opportunités formelles pour le public de participer au processus budgétaire national et le rôle des institutions de contrôle budgétaire.

Les résultats de l'enquête influent sur les financements des bailleurs et les investissements étrangers. Ceux-ci tiennent compte de la transparence et des informations publiées qui occasionnent moins d'incertitudes. Cette dernière diminue le coût de financement.

Mélance Maniragaba

TRANSPORT

13^{ème} réunion interministérielle des pays membres de l'AFTTCC

Le Burundi passe le relais à la RDC

La remise et reprise entre le Burundi et la République Démocratique du Congo (RDC) a eu lieu le 7 juin 2024 lors de la 13^{ème} réunion ordinaire du conseil des ministres inter-Etats de l'Agence de Facilitation du Corridor Central en Transit du Corridor Central (AFTTCC) à Lubumbashi en RDC. Une occasion pour la République du Malawi de matérialiser le processus d'adhésion à l'agence



Chantal Nijimbere, ministre Burundais du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme a passé le bâton de commandement du conseil interministériel de l'AFTTCC à Hon. Marc Ekila Likombo, ministre des Transports de la RDC pour un mandat d'une année

Burundi. Elle avait annoncé que ses ambitions se trouvaient dans le plan stratégique quinquennal 2021-2025 de l'agence. Elle avait promis de prioriser la connectivité des Etats, surtout le projet tripartite de construction de chemin de fer à écartement standard (SGR) reliant la Tanzanie, le Burundi et la RDC.

Le mandat de la présidence du conseil interministériel est d'une

année. Selon Hon. Marc Ekila Likombo, la RDC constitue un grand marché pour la sous-région et le monde entier. « Située au centre de l'Afrique, la RDC constitue un enjeu pour le Corridor Central. Elle attache une grande importance à la matérialisation des programmes du Corridor Central », fait remarquer le nouveau président du conseil interministériel avant de rappeler que la RDC est le deuxième poumon

économique du Corridor Central, surtout que 60% des marchandises qui transitent au port de Dar-es-Salaam appartiennent à la RDC.

Le processus d'adhésion du Malawi à l'AFTTCC matérialisé

La 13^{ème} réunion interministérielle des Etats membres du Corridor Central a été une occasion de la réception officielle de l'instrument de ratification de la République du Malawi, une étape importante pour achever le processus d'adhésion de ce pays à l'AFTTCC.

La requête de la République du Malawi d'intégrer l'AFTTCC a été approuvée lors de la 12^{ème} réunion du conseil interministériel.

Lors de la 13^{ème} réunion interministérielle, un accord bilatéral a été signé entre la RDC et la République Unie de Tanzanie visant le développement et l'opérationnalisation des ports secs dans les deux pays. Cet accord améliorera considérablement la facilitation des échanges et l'efficacité logistique dans la région.

Vers l'adhésion à l'AFTTCC de la République de Zambie

Lors de la lecture des recommandations de cette 13^{ème} réunion interministérielle, Me Flory Okandju, Secrétaire Exécutif du Corridor Central a déclaré que l'état d'avancement du processus de ratification par la République de Zambie a été reçu.

Il lui a été demandé de finaliser les procédures d'adhésion conformément à la législation zambienne et de soumettre au Secrétariat Exécutif de l'AFTTCC l'instrument d'adhésion en vue de coordonner les étapes suivantes afin de faire rapport à la prochaine réunion du conseil interministériel.

L'adhésion de la République du Malawi au Corridor Central a fait que les pays membres de cette agence passent de cinq à six. Les cinq étant le Burundi, la RDC, le Rwanda, l'Ouganda et la Tanzanie.

Mélance Maniragaba

L'eucalyptus, une espèce à valoriser

Les autorités habilitées appellent à protéger l'eucalyptus, un arbre une fois mûr, donnent des planches dures. Cela a été recommandé le 13 juin 2024 lors de la célébration au niveau du pays de la journée mondiale de l'environnement à Mabanda dans la province de Makamba. Les dites autorités ont invité la population à utiliser le gaz et la tourbe afin de substituer le charbon tiré souvent des jeunes eucalyptus



Prof. Niyongabo : « Le Burundi ne dispose pas d'une institution budgétaire indépendante (IFI). Les IFIs sont de plus en plus reconnues comme de précieux fournisseurs d'informations indépendantes et non partisans auprès de l'exécutif ou du Parlement pendant le processus budgétaire ».

Germoir et pépinières préparés

La célébration de la journée mondiale de l'environnement fut une occasion de semer les graines d'eucalyptus dans le germoir et

de préparer les pépinières au site de Mushara situé sur la colline de Musenyi en commune Mabanda de la province de Makamba.

« A partir des pépinières préparées, 160 mille plants d'eucalyptus seront récupérés pour être repiqués sur 100

hectares. Cela au mois de décembre prochain », fait remarquer le Vice-Président de la République du Burundi avant de déclarer que le citoyen qui aura besoin de plants d'eucalyptus à repiquer les bénéficiera gratuitement.

Cependant, le contenu du germoir et des pépinières nécessite d'être arrosé. L'usage des pesticides pour protéger les plants contre les insectes et l'usage de l'urée pour faciliter le développement des plants ainsi que l'usage de l'ombrage pour protéger les plants contre le soleil et la pluie s'avèrent nécessaires.

Remplacer l'usage du charbon de bois par celui du gaz et de la tourbe

M. Bazombanza déplore que les gens abattent de jeunes eucalyptus pour en tirer du charbon de bois. Pourtant, martèle-t-il, les gens doivent s'habituer à substituer le charbon de bois par le gaz et la tourbe.

Et de faire remarquer : « L'usage du gaz est moins coûteux par que l'usage du charbon de bois ».

Le Vice-Président de la République du Burundi invite également ceux qui utilisent les planches d'eucalyptus dans la construction des maisons en étages à utiliser plutôt les échafaudages.

Au nom des partenaires au développement, Francesco Mancini a annoncé que les Nations Unies vont augmenter les appuis dans le secteur de la protection de l'environnement.

Mélance Maniragaba

Toutefois, rappelle M. Bazombanza, pour avoir un eucalyptus adulte, on doit éviter de l'abattre au bas âge. Et de renchérir : « Cependant, l'eucalyptus ne cohabite pas avec les plantes. C'est pourquoi il faut les planter sur les montagnes » avant de rappeler que la plantation des arbres agro-forestiers et fruitiers dans les champs s'avère une nécessité pour protéger le sol contre l'érosion. A partir de ces arbres agro-forestiers, on peut aussi obtenir du fourrage pour le bétail.

FINANCE

Lumicash : un nouveau tarif fortement décrié

Le service financier mobile Lumicash va appliquer le tarif révisé dès fin juin 2024. Ses clients sont inquiets et nombreux d'entre-eux affirment que c'est une hausse des prix de trop. Malgré tout, le nombre d'utilisateurs des services susmentionnés et le nombre des transactions augmentent chaque année.



A partir du 22 juin 2024, la compagnie de télécommunication Lumitel révisera à la hausse le tarif des transactions pour les agents de son service financier mobile Lumicash

de 5000 FBU à 6000 FBU, donc une hausse de 20 %.

« Nous sommes inquiets que nos clients seront réticents à utiliser les services de Lumicash à cause de la hausse des tarifs des transactions », s'inquiète la prénommée Aline, un agent de Lumicash dans la ville de Bujumbura. Elle ajoute qu'aujourd'hui, beaucoup de personnes ont tendance à se « débarrasser » de la monnaie électronique pour l'échanger avec l'argent liquide avant la mise en application du nouveau tarif. Même les clients de Lumicash n'ont pas accueilli à bras ouvert la révision. « Il est déplorable de

voir Lumitel réviser à la hausse le tarif de Lumicash. Après tout, les vulnérables ce sont nous les clients qui exploitent régulièrement ses services pour envoyer ou retirer de l'argent », déplore Blaise Tuyizere, un habitant dans la ville de Bujumbura.

Nombreux se demandent si cette révision du tarif de Lumicash est motivée par les taxes prévues dans le budget général de l'Etat en cours d'exécution. Par ailleurs, la loi No 1/28 du 31 décembre 2023 portant modification de la loi No 1/16 du 28 juin 2023 portant fixation du budget général de la République du Burundi pour l'exercice 2023-2024 a

institué un prélèvement spécifique de 22% appliquée sur les frais des services financiers mobiles. Ce prélèvement est supporté par les fournisseurs des services financiers mobiles qui sont les propriétaires des plateformes.

Quid des services financiers mobiles au Burundi ?

Les services financiers mobiles comprennent les dépôts, les retraits et les transferts de la monnaie électronique (Lumicash, Ecocash, Sama Money...) offerts au niveau national et international. Au Burundi, le nombre d'abonnés connectés aux plateformes (c'est-

à-dire les abonnés à la téléphonie mobile ayant ouvert des comptes virtuels chez les fournisseurs de services financiers mobiles se compte à environ 6,9 millions. En plus, le taux de pénétration d des abonnements connectés est de 53,05%. Le nombre d'abonnements connectés actifs aux plateformes est estimé à 2,2 millions et le taux de pénétration des abonnements connectés actifs est de 17,33%. Le volume moyen mensuel des transactions des services financiers mobiles est de plus de 16,4 millions et le chiffre d'affaires moyen mensuel est de 6,5 milliards de FBU.

Evolution du nombre de transactions au deuxième semestre de 2023

Période	Troisième trimestre 2023	Quatrième trimestre 2023
Moyenne mensuelle du nombre de dépôts	6 881 778	7 716 850
Moyenne mensuelle du nombre de retraits	4 434 625	5 060 605
Moyenne mensuelle du nombre de transferts	3 252 070	3 664 437
Nombre moyen mensuel des transactions	14 568 473	16 441 872

Source : Observatoire du marché des services de communications voix, SMS, internet et services financiers mobiles au Burundi, quatrième trimestre 2023.

Gilbert Nkurunziza

Le spectre d'insécurité alimentaire plane

La journée mondiale de lutte contre la faim a été célébrée samedi le 15 juin 2024. Cela au moment où le Burundi connaît une mauvaise conjoncture économique. Les prix des denrées alimentaires augmentent exponentiellement. Certains champs de cultures ont été ravagés par les inondations. Le gouvernement est appelé à prendre des mesures pour stabiliser l'économie du pays



près de 40 000 hectares de champs ont été endommagés, soit 10 % des superficies sous cultures vivrières du pays pendant la saison culturale 2024A.

Insuffisante production alimentaire

Le directeur national de l'Ong locale Parole et Actions pour le Réveil des Consciences et l'Evolution des Mentalités (PARCEM) estime que la production alimentaire n'est pas du tout suffisante pour nourrir toute

la population burundaise puisqu'il y a certaines plantes qui ont connu une baisse de production, à savoir : les bananes et les pommes de terres suite à la non mobilisation des produits phytosanitaires pour faire face aux maladies qui les assaillent. Faustin Ndikumana annonce que l'analyse faite dans les années antérieures a montré que 70 % de la

population burundaise est déjà dans l'insécurité alimentaire chronique et 40% dans la malnutrition infantile.

M.Ndikumana est revenu aussi sur la surproduction du maïs pendant la saison culturale 2024 A. Il a indiqué qu'il est difficile d'affirmer qu'on est dans une situation de

surproduction alors qu'on n'a pas de statistiques pour évaluer les besoins alimentaires des Burundais en entières par an. Et d'ajouter : « Le transport des marchandises et de la production agricole n'est pas assuré suite à la pénurie du carburant. Une fois assuré, le coût de transport est exorbitant à un niveau qui dépasse l'entendement. Si le flux commercial n'est pas fluide, cela veut dire que la situation est catastrophique ».

Pour pallier à ce problème, Faustin Ndikumana recommande au gouvernement de prendre des mesures urgentes et concrètes afin de permettre aux gens d'aller s'approvisionner dans les pays de la sous-région pour stabiliser l'économie du pays.

Selon le bulletin de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) du mois de janvier 2024 publié par l'Institut National de la Statistique du Burundi, le taux d'inflation annuel (indice hors carburant, énergie et produits frais) général s'établit à +26,1% et celui des produits alimentaires s'élève à 34,9 %.

Dans le budget général de l'Etat, exercice 2023-2024, le montant alloué à la nutrition à travers les cinq systèmes, à savoir : la Santé, le Système alimentaire, l'Eau, Hygiène et Assainissement (EHA), la Protection Sociale et l'Education s'élevait à 31,2 milliards de francs burundais contre 21,0 milliards de francs burundais pour l'exercice 2022-2023

Aline Niyibigira

DEVELOPPEMENT

Vers la rénovation de l'hôtel source de Nil ?

L'Hôtel Source du Nil a été ouvert dans les années 1980 sous le nom initial de l'Hôtel Méridien Source du Nil. Plus d'une décennie s'est écoulée depuis le lancement du projet pour sa mise en concession, mais sans succès. Cependant, le Burundi vise à relancer un appel à manifestation d'intérêt pour le projet de rénovation, d'extension et d'exploitation de cet hôtel et de ses alentours.



Le Burundi vise à relancer un appel à manifestation d'intérêt qui concerne le recrutement d'un partenaire privé local ou étranger afin de réaliser un projet visant la rénovation, l'extension et l'exploitation de l'Hôtel Source du Nil et de ses alentours.

ministres du 12 juin 2024

Le vieux palace dispose d'une capacité d'accueil de 200 chambres de différentes catégories (dont des suites juniors et présidentielles) ainsi que d'autres infrastructures de loisirs connexes (piscines, salles de conférences, terrains de tennis et de golf).

Plus d'une décennie écoulée depuis le lancement du projet de concession

Le processus de la mise en concession de l'Hôtel Source du Nil a été initialement lancé le 5 novembre 2009 suite à une décision du Comité Interministériel de Privatisation (CIP). En avril 2010, l'assemblée

générale des actionnaires a décidé la mise en concession de cet hôtel et un comité de pilotage du processus de concession présidé par le SCEP a été aussitôt mis en place.

Suite à un appel d'offres international qui a été lancé, Serena Hôtel, une chaîne hôtelière internationale de luxe a été initialement sélectionnée pour développer des infrastructures touristiques haut de gamme au Burundi avec une proposition d'investissement de 45 millions USD. Un mémorandum d'entente a été signé en août 2012 entre TPS/EAL et la Société Hôtelière et Touristique du Burundi représentée par le Comité Interministériel de Privatisation après avoir trouvé des solutions aux points de divergence, notamment la réhabilitation du bâtiment existant pour en faire un hôtel trois étoiles ou des appartements de luxe et la construction d'un hôtel cinq étoiles dans la partie supplémentaire de l'hôtel ainsi que d'une salle de conférence internationale au lieu de le démolir, comme le proposait TPS/EAL. Ces informations figurent dans le rapport de la Commission chargée des Négociations pour la mise en concession de l'Hôtel Source du Nil et le projet de contrat de concession présentés lors du conseil des ministres du 5 mars 2015.

Désistement de Serena hôtel choisi pour la mise en concession de l'Hôtel Source du Nil

TPS Serena Hôtel a annoncé en mai 2018 qu'il n'était plus intéressé à poursuivre les négociations de concession de l'Hôtel Source du Nil. Après ce désistement, ce projet a également été soulevé lors du conseil des ministres du 11 juillet 2018 avec deux propositions, soit de transformer l'hôtel en bureaux de fonctionnaires du fait que les loyers coûtaient cher à l'Etat, soit de chercher d'autres preneurs intéressés par la concession. Le Conseil a opté pour cette dernière et a recommandé qu'un appel d'offres international soit lancé le plus rapidement possible en vue de trouver un autre preneur tout en sensibilisant les opérateurs économiques nationaux à s'intéresser à investir dans cette infrastructure hôtelière stratégique. Cependant, jusqu'à présent, ledit hôtel n'a pas encore été réhabilité.

Par conséquent, il fait partie des entreprises publiques surendettées. Selon la direction des Réformes des Sociétés à Participation Publique, le rapport annuel exercices 2022 montre que l'Hôtel Source du Nil avait une dette de 593 929 136 de FBu contre 347 711 085 de FBu pour l'exercice 2021.

Jonathan Nzoyibonera



VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE
VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR
DES CADEAUX CUSTOMISÉS
DE FIN D'ANNÉE?

PARMI SA GAMME DE PRODUITS,
HOPE DESIGN VOUS PROPOSE
DES GOURDES PERSONNALISÉES

